

Déclaration des consultations Jeunesse

Déclaration des consultations Jeunesse Afro-Québécoise 2022

**20 NOVEMBRE 2022
MONTRÉAL**

Nous, les jeunes Afro-Québécois.e.s issu.e.s de la région de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais et de la région métropolitaine de Montréal, sommes réuni.e.s les 19 et 20 novembre 2022 à Montréal-Nord, dans le cadre des consultations Jeunesse Afro-Québécoise du Sommet Jeunes Afro et avons fait cette déclaration. Cette dernière est un appel solennel lancé aux autorités des gouvernements fédéral, provincial, municipal et aux dirigeant.e.s d'organismes communautaires à prendre en considération, dans leurs politiques publiques et leurs projets, les réalités, enjeux et défis liés à nos origines géographiques et ethniques. Que chaque initiative qu'ils mettent en œuvre vise à combattre le racisme systémique qui fracture le lien social entre nos diverses communautés et qui compromet les droits et libertés de leurs membres. Nous croyons qu'il est nécessaire de mener cette lutte dans divers secteurs comme ceux de l'éducation, de l'économie, de la culture, de la santé et de la justice.

L'ÉDUCATION

Nous comprenons et croyons que par l'éducation nous pouvons parvenir à une société juste et inclusive où la couleur de peau n'est pas un marqueur de différenciation sociale. En ce sens, agissons maintenant pour que :

- Le système éducatif du Québec, du primaire à l'université en passant par le secondaire et le collégial soit plus inclusif pour le recrutement et la rétention de cadres, de

professeur. e. s et d'étudiant. e. s issus des communautés noires ou afro-descendantes ;

- L'histoire précoloniale des communautés noires ou afro-descendantes fasse désormais partie du cursus obligatoire des élèves du primaire et du secondaire ;
- Les établissements scolaires recrutent un personnel qui maîtrise les enjeux liés aux cultures et à l'histoire des communautés noires et afro-descendantes ;
- Les établissements et institutions scolaires investissent des fonds afin de soutenir financièrement le développement académique et le rayonnement de la relève afro-descendante dans divers domaines ;
- Les dirigeant. e. s et élu. e. s de la gouvernance québécoise reconnaissent et documentent la présence d'indicateurs de racisme systémique dans le système de l'éducation.

L'ÉCONOMIE ET L'ENTREPRENEURIAT

Nous comprenons et croyons que l'économie et l'entrepreneuriat constituent un pilier important pouvant faciliter et favoriser l'intégration pleine et entière des communautés noires au sein de la société québécoise. Ils permettent aussi de réduire les inégalités sociales. En ce sens, agissons maintenant pour que :

- Les membres des communautés noires aient un meilleur accès au financement pour leurs projets ;
- La discrimination raciale et systémique à l'emploi soit éradiquée ;
- Les compétences et les acquis des membres des communautés noires soient reconnus et valorisés par les employeurs ;
- Les ressources disponibles pour le développement de projets économiques et entrepreneuriaux soient largement publicisées afin que les membres des communautés noires puissent être adéquatement informés et éventuellement bénéficier de ces ressources ;
- Les entreprises développent des politiques d'embauche favorisant l'inclusion effective des minorités visibles et reconnaissant les différences culturelles.

LA CULTURE

Nous comprenons et croyons que la culture constitue le souffle vivifiant des peuples. Au Québec, la cohabitation de plusieurs cultures rend notre société plus riche, plus belle et mieux outillée pour faire face aux défis du monde actuel. En ce sens, agissons maintenant pour que :

- Les acteur.rice. s et les entreprises culturelles soutiennent et encouragent les compétences interculturelles ;
- Les différents gouvernements offrent une aide intégrée et concertée aux entreprises culturelles des communautés noires ;
- Les voix des minorités culturelles soient entendues et écoutées dans la mise en place des politiques publiques culturelles ;
- La diversité des cultures et de leurs modes d'expression soient mises en lumière sur les chaînes de télévision et de station de radio ;
- Les prometteur. trice. s et entrepreneur. e. s culturels des communautés noires aient un accès plus large au financement public.

LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Nous comprenons et croyons qu'il est urgent de trouver des solutions aux multiples problèmes de santé publique et de lutter contre la pauvreté qui touche la population québécoise et les jeunes des communautés noires en particulier. Nous considérons que garantir de bonnes conditions de santé aux citoyennes et aux citoyens est une condition première pour parvenir à une société juste et épanouie. En ce sens, agissons maintenant pour que :

- Les universités accueillent plus d'étudiant. e. s noir. e. s dans les facultés de médecine et des sciences de la santé ;
- Les coûts en matière de santé et des services sociaux soient réduits en fonction du revenu des utilisatrices et utilisateurs ;
- La formation des professionnel.le. s de la santé mentale prenne en compte la culture et l'histoire des personnes noires et afro-descendantes ;
- Les interventions visent davantage la prévention que le traitement des problèmes liés à la santé mentale ;

- Des financements soient disponibles pour les organismes communautaires et pour la recherche sur la santé mentale des communautés noires et afro-descendantes.

LA JUSTICE ET LE PROFILAGE RACIAL

Nous comprenons et croyons que la justice est le moteur de toute société qui aspire au progrès et à l'épanouissement de ses membres. Un système de justice qui n'est pas équitable et qui fait de la couleur de peau un facteur essentiel d'accès effectif à la justice est un système qui mérite d'être abattu. En ce sens, agissons maintenant pour que :

- La couleur de la peau ne soit plus un facteur d'accès effectif à la justice ;
- Les élu. e. s du Québec reconnaissent l'existence du profilage racial et du racisme anti-noir ;
- Les personnes victimes de racisme anti-noir et de profilage racial soient prises en charge au niveau psychologique ;
- Les interpellations selon l'origine ethnique et culturelle soient disponibles ;
- Les avocat. e. s des victimes obtiennent la copie des plaintes déposées en déontologie et des plaintes disciplinaires contre les policiers ;
- Les tribunaux du Québec reflètent la diversité démographique de la société québécoise.

Nous sommes convaincu. e. s et persuadé. e. s que l'engagement et la volonté des acteur.rice. s (les différents paliers de gouvernement et les organismes communautaires notamment) sont essentiels pour réaliser les recommandations formulées dans cette déclaration. Jouons chacun notre rôle afin de parvenir à un Québec juste, solidaire et uni.

LE COMITÉ DE RÉDACTION :

Cindy Louis-Delsoin,

Jerry Legrand

Limartine Angrand

Rosie Kasongo

Junior Agena

Avec la participation de 70 jeunes

